

# BULLETIN TECHNIQUE CANADIEN 009

MARCHÉ CIBLE : TOITURE  
31 mars 2020 / POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

---

**Objet : Facteurs à prendre en compte lors de l'adhésion du pare-vapeur sur les platelages de toiture en béton**

L'humidité dans les platelages de toiture en béton demeure un problème dans l'industrie des toitures. La solution la plus commune pour prévenir l'impact de l'humidité contenue dans les platelages de toiture en béton sur les assemblages de toiture est l'installation d'un pare-vapeur. Que ce soit pour un platelage fraîchement mis en place ou existant, un certain niveau d'humidité sera présent dans le béton. Si l'on n'y remédie pas, l'humidité présente dans le béton peut nuire aux performances du pare-vapeur pleine adhérence. Il n'existe présentement pas de limite définie de la teneur en humidité acceptable pour l'installation d'un pare-vapeur pleine adhérence, même s'il y en avait, il n'existe aucun test fiable et consistant pour mesurer le taux d'humidité dans les platelages de toiture en béton.

Plusieurs méthodes ont été tentées pour résoudre les problèmes d'humidité dans le béton neuf, par exemple en ajoutant des adjuvants au mélange ou sur la surface. Nous n'avons aucune donnée prouvant que ces méthodes étaient efficaces sur le béton exposé. L'ajout d'un scellant sur la surface de béton peut nuire à l'adhérence du pare-vapeur et pourrait modifier la configuration de l'assemblage testé au préalable, ce qui risque de ne pas être approuvé par l'inspecteur en bâtiment ou l'ingénieur d'assurance sur le chantier.

Lors de l'installation d'un pare-vapeur en pleine adhérence sur un platelage de toiture en béton, les facteurs suivants doivent être pris en considération :

En accord avec les bonnes pratiques en matière de toiture, l'entrepreneur couvreur doit obtenir un résultat positif lors des essais d'adhésion avant de procéder à l'application complète.

**Les pare-vapeurs suivants peuvent être utilisés :**

1. Vapour Retarder SA 31 ou Vapour Retarder SA 106 Autoadhérant
2. Vapour Retarder TA 138 appliqué à la torche



## **Procédure :**

- Installer une pièce de 610 mm x 762 mm (2 pi x 2-1/2 pi) de pare-vapeur en conformité avec les instructions de toiture de Sika Canada dans une zone de 610 mm x 610 mm (2 pi x 2 pi) (laisser environ 152 mm (6 po) de pare-vapeur non attaché pour tirer).
- Les échantillons de pare-vapeur autoadhésif ou appliqué à la torche doivent rester en place jusqu'au jour suivant, au minimum.
- Pour effectuer les tests d'arrachement, couper une bande de 76 mm (3 po) au centre, sur la longueur du pare-vapeur.
- Utiliser la portion de 152 mm (6 po) non fixée de pare-vapeur pour tirer à un angle de 180° par rapport au substrat.
- Il s'agit d'un test de qualité. L'adhérence est considérée comme acceptable lorsque l'adhésif s'arrache de façon uniforme (l'adhésif reste sur le pare-vapeur et le béton) ou le pare-vapeur se sépare complètement de l'adhésif (tout l'adhésif reste sur le béton).
- Si l'adhésif se décolle du béton, laisser le béton sécher pour une période additionnelle et effectuer un second essai.
- Effectuer au moins un (1) essai par 929 m<sup>2</sup> (10 000 pi<sup>2</sup>). Les zones de toiture avec différentes dates de mise en place du béton doivent être considérées comme des zones individuelles avant de déterminer le nombre d'essais nécessaires.

## **Utilisation d'un pare-vapeur comme toiture temporaire**

Idéalement, un système de toiture isolé doit être installé immédiatement après l'installation du pare-vapeur. La réduction des écarts de température sous et sur la membrane peut aider à atténuer l'entraînement de vapeur.

L'entraînement de vapeur peut compromettre l'installation du pare-vapeur et apparaît généralement lorsqu'il y a un déséquilibre radical de la température sous et sur le pare-vapeur, principalement chaud dessous et froid dessus. Il peut se produire lors de températures chaudes et ensoleillées, lorsque le béton situé directement sous le pare-vapeur se réchauffe, forçant la vapeur d'eau à migrer vers le haut, causant des poches d'air ou des boursoflures sous le pare-vapeur. Ce phénomène peut être problématique pour les toitures temporaires.

Les toitures temporaires, lorsque le pare-vapeur est exposé pour une longue période, doivent être inspectées par un représentant du département technique de Sika Canada pour vérifier l'adhérence et les dommages avant l'application du système de toiture. Les zones où l'adhérence est faible ou les zones endommagées doivent être retirées et remplacées.

Communiquer avec le département technique de toiture de Sika Canada pour obtenir plus d'information.

*INFORMATIONS LÉGALES : Les informations contenues dans le présent document et tout autre conseil sont donnés de bonne foi sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika concernant les produits lorsqu'ils sont correctement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Sika. Les informations s'appliquent uniquement aux applications et aux produits expressément mentionnés dans le présent document et sont basées sur des tests de laboratoire qui ne remplacent pas les tests pratiques. En cas de modification des paramètres de l'application, tels que les changements de substrats, etc., ou en cas d'application différente, consultez le service technique de Sika avant d'utiliser les produits Sika. Les informations contenues dans le présent document ne dispensent pas l'utilisateur des produits de les tester pour l'application et l'usage prévus. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos conditions de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent toujours se référer à la version la plus récente de la fiche technique locale du produit concerné, dont des copies seront fournies sur demande ou en consultant notre site Internet à [www.sika.ca](http://www.sika.ca).*